RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Simone Veil

Brive-la-Gaillarde

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°42124

Date de publication : 22/04/2026

www.greta-du-limousin.fr

CAP - Métiers de la mode vêtement flou

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du diplôme du **CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou** participe au décodage des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, à la préparation et à la mise en œuvre sur un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition…) à partir de consignes opératoires et au contrôle des résultats obtenus.

Par ailleurs, il fabrique tout ou partie d'un vêtement et vérifie la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

OBJECTIFS

- Savoir fabriquer tout ou partie d'un vêtement souple et déstructuré.
- Maîtriser les techniques professionnelles.
- Effectuer les opérations de coupe, d'entoilage, d'assemblage et de montage.
- Contrôler la qualité à tous les stades de la fabrication.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Sous réserve des résultats aux tests de positionnement

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

CAP - Métiers de la mode vêtement flou

Durée

- 8 mois (700 heures en centre)
- 12 semaines en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Métiers de la mode vêtement flou - diplôme de l'Éducation nationale de niveau 3
- Forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 7 700 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP42124BC01 - Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques

- Lire, décoder, sélectionner et classer les informations. Participer à la construction des éléments du modèle. Effectuer les opérations de préparation de la coupe.

RNCP42124BC02 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

- Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels. Appliquer une organisation au poste de travail. Effectuer les opérations de coupe et d'entoilage. Effectuer les opérations de préparation à l'essayage. Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage. Contrôler la qualité à tous les stades de fabrication. Transmettre des informations. S'intégrer dans une équipe.

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Anglais. Prévention-santé-environnement.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en : Certificat de Spécialisation (CS) Essayage Retouche Vente - Bac Pro Métiers de la couture et de la confection - Brevet Professionnel (BP) Vêtement sur mesure option C couture flou - DTMS Métiers du spectacle option techniques de l'habillage.

Métiers accessibles : Couturière ; Retoucheuse ; Prototypiste ; Patronnier ; Créateur textile ; Coupeur textile ; Chapelier-modiste ; Créateur de mode...

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation